**Questions : Critères à partir desquels les masques nettoyés peuvent être réutilisés.**

Essentiellement, il s’agit que le préposé en retraitement des dispositifs médicaux :

* procède à l’inspection des APR N95 retraités et doit jeter dans un contenant désigné tout masque présentant des traces de souillures, de dommages ou d’humidités apparentes;
* s’assure que le temps aération des masques retraités soit respecté, selon les instructions du fabricant de la technologie utilisée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Voici un extrait du document : COVID-19 : Lignes directrices intérimaires : processus de collecte, de désinfection et d’entreposage des appareils de protection respiratoire N95 à usage unique

Version 2.1 du 20 avril 2020

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2965-desinfection-masques-n95-usage-unique-covid19.pdf>

Désinfection des APR N95

Le PRDM procède à la désinfection des APR N95 utilisés en suivant à la lettre la procédure établie dans les instructions du fabricant de la technologie utilisée.

Si la désinfection est effectuée à l’aide de stérilisation à basse température, le PRDM doit suivre les précautions additionnelles (stérilisateur dédié, mesures de PCI et nettoyage des surfaces) suivantes :

* Place l’APR N95 et un indicateur chimique dans une pochette de stérilisation de type Tyvek auto scellant en évitant de contaminé l’extérieur lors de la manipulation. La technique à deux personnes devrait être envisagée (un PRDM place l’APR utilisé et inspecté dans la pochette tandis qu’un autre PRDM tient la pochette avec des gants propres et scelle la pochette).
* Place les masques ensachés dans un contenant sur un chariot de transport désinfecté et couvert.
* Procède à la désinfection des contenants de transport appartenant aux unités et les surfaces de travail avec un désinfectant de faible niveau à action virucide à large spectre.
* Retire ses ÉPI et procède à l’hygiène des mains soit à l’eau et au savon ou à l’aide d’une SHA.
* Procède à l’hygiène des mains soit à l’eau et au savon ou à l’aide d’une SHA et enfile des gants avant d’entrer à l’URDM.
* Amène le chariot de transport contenant les masques ensachés directement vers le stérilisateur dédié à l’URDM afin d’éviter toute contamination croisée de l’environnement.
* Procède au chargement des masques ensachés et aux contrôles qualité de la charge selon les instructions du fabricant du stérilisateur.
* Une fois le chargement terminé, le PRDM procède à la désinfection du chariot et des surfaces qu’il a touchés avec un désinfectant de faible niveau à action virucide à large spectre.
* Retire ses gants et procède à l’hygiène des mains soit à l’eau et au savon ou à l’aide d’une SHA.

Le PRDM complète le registre de contrôles de qualité (date, heure, numéro de charge, contenue de la charge,résultats des contrôles de qualité associés à la technologie utilisée).

**Le PRDM procède à l’inspection des APR N95 retraités et doit jeter dans un contenant désigné tout masque présentant des traces de souillures, de dommages ou d’humidités apparentes.**

**Le PRDM s’assure que le temps aération des masques retraités soit respecté, selon les instructions du fabricant de la technologie utilisée.**

Technologie de stérilisation à basse température : le PRDM dépose les pochettes APR N95 retraitées dans un nouveau bac de transport désinfecté, en indiquant le nom de l’utilisateur et l’emplacement de retour à l’extérieur du contenant de transport. Ajoute des nouveaux sacs bruns pour le retour des APR N95 utilisés. S’assure de bien fermer le contenant de transport.

Technologie UV ou par vapeur de peroxyde d’hydrogène : le PRDM dépose les APR N95 désinfectés dans un nouveau sac de papier blanc, en indiquant le nom de l’utilisateur et l’emplacement de retour à l’extérieur du sac blanc. Ajoute des nouveaux sacs bruns pour le retour des APR N95 utilisés. S’assure de bien fermer le contenant de transport.

Le PRDM assure la distribution selon la procédure interne établie.

N.B. Des lieux désignés doivent être prévus pour l’entreposage des contenants des APR N95 désinfectés afin de les protéger de toute contamination, de l’humidité et de la saleté.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Voici, d’autres sites de l’INSPQ portant sur le traitement et la réutilisation des appareils de protection respiratoire N95**

Désinfection des masques de protection respiratoire N95 à usage unique au https://www.inspq.qc.ca/covid- 19/prevention-et-controle-des-infections.

Recommandations intérimaires CERDM - désinfection des protections respiratoires N95 à usage unique : https://www.inspq.qc.ca/publications/2966-desinfection-protections-respiratoires-n95-covid19

Lignes directrices intérimaires : processus de collecte, de désinfection, d'entreposage des N95 à usage unique : https://www.inspq.qc.ca/publications/2965-desinfection-n95

Évaluation des options de désinfection des N95 à usage unique : https://www.inspq.qc.ca/publications/2971- options-desinfection-n95-covid19